

**Extrait du registre des délibérations
du Conseil d'administration de
l'Institut polytechnique de Grenoble
Séance ordinaire du jeudi 11 décembre 2025 à 13h**

Le Conseil d'administration de l'Institut polytechnique de Grenoble s'est tenu le jeudi 11 décembre 2025 à 13h, sous la présidence de Mme Christine GOCHARD, Présidente du Conseil.

À l'ouverture de la séance, le nombre des membres en exercice présents et représentés atteignait un total de 27 membres sur les 31 membres en exercice que compte le conseil. Le quorum prévu par l'article 22 du décret n°2007-317 du 8 mars étant atteint, l'assemblée pouvait valablement délibérer. Au cours de la séance 3 personnes ont rejoint l'instance.

Décision n°CA20251225

Vu le code de l'éducation ;

Vu le décret n°2007-317 du 8 mars 2007 relatif à l'Institut polytechnique de Grenoble ;

Vu le règlement intérieur de l'Institut polytechnique de Grenoble.

Cartes cadeaux à destination des étudiants

Le Conseil d'administration approuve l'achat de cartes cadeaux pour les étudiants de Grenoble INP – UGA, comme lots pour les gagnants des concours suivants, organisés en 2025 :

- Les concours organisés par service IDEX Formation de la Direction relations entreprises, formation, vie étudiante (DREFE), dans la limite de 1 000€ TTC.
- Les concours organisés par Grenoble INP – Ensimag, UGA, dans la limite de 400€ TTC.

Nombre de présents : 22

Nombre de pouvoirs : 9

Total présents et représentés : 31

Nombre de votants : 31

Nombre d'abstentions : 6

Total des suffrages exprimés : 25

Nombre de voix défavorables : 0

Nombre de voix favorables : 25

X à l'unanimité des suffrages exprimés

□ à la majorité des suffrages exprimés

Transmis au Rectorat le 12/12/2025

La présente délibération peut faire l'objet d'un recours auprès du Tribunal administratif de Grenoble dans un délai de deux mois à compter de sa publication.